

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
BC_2025_004**

OBJET :

**COMMISSION 6 -
CULTURE - TOURISME -
SPORTS**

SPORTS

***Octroi de subventions
2025 - Clubs sportifs de
haut niveau***

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 31

Procurations : 3

Nombre de votants : 34

Communauté de communes PÉVÈLE-CAREMBAUT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le 23/01/2025

webdelib

ID : 059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE

L'an deux mille vingt cinq, le vingt janvier à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 14 janvier 2025, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCROY, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Anne WAUQUIER, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, José DUHAMEL, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
José ROUCOU, procuration à Sylvain CLEMENT
Régis BUE, procuration à Bernadette SION

Absents excusés :

Nadège BOURGHELLE-KOS, Thierry BRIDAULT, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO

Secrétaire de Séance : Michel DUPONT

BUREAU COMMUNAUTAIRE du 20 janvier 2025

Délibération BC_2025_004

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

Octroi de subventions 2025 - Clubs sportifs de haut niveau

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020_115 en date du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021 relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023 relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Considérant que le Bureau est compétent pour attribuer des subventions,

Vu l'avis de la Commission 6 - Culture, tourisme et sport lors de sa séance du 26 novembre 2024.

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté de Communes Pévèle Carembault attribue des subventions aux clubs sportifs « de haut niveau ».

Pour 2025, les associations de clubs sportifs reprises ci-dessous ont déposé un dossier de demande de subvention :

- Clubs de sport collectif :

- Volley-ball club de CYSOING,
- CLOS de WAHAGNIES, dont une de leurs équipes est inscrite en championnat National 2 ou 3.

- Clubs de sport individuel :

- CYSOING Gym Saint Evrard,
- Kick Thaï Boxing du Pévèle de NOMAIN, supportant les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales voire mondiales.

Après étude des dossiers, il est proposé d'octroyer une subvention à ces clubs sportifs « de haut niveau ».

Où l'exposé de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

DÉCIDE (par 34 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 34 VOTANTS) :

- ***De voter les subventions ci-dessous, dans le cadre de la pratique du sport de « haut***

niveau » :

- **7 500 € en faveur du Volley Ball Club de CYSOING, pour son équipe inscrite en National 2,**
- **5 000 € en faveur du Club Laïc Omnisport de WAHAGNIES (CLOSW), pour son équipe inscrite en National 3,**
- **2 000 € en faveur du CYSOING Gym Saint-Evrard, pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales,**
- **2 000 € en faveur du Kick Thaï Boxing du Pévèle de NOMAIN, pour les frais de déplacement et d'hébergement de ses compétiteurs engagés dans des compétitions nationales et mondiales.**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.**

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 22/01/2025
Qualité : PRESIDENT



Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE



Sports collectifs	Nationale	BP 23-24	Subvention	Avis de la
	Nbr licenciés N-2 / N-1 / N bénévoles - entraîneurs diplômés	Bilan 22-23	demandée	commission
Volley Ball Club de Cysoing Création 1991	1 équipe féminine National 2 197 / 169 / 174 dont 124 -18ans 12 bénévoles 7 entraîneurs	90 650 € Subv M/R/ANS/Sponsors 48 160 €	7 500 €	7 500 €
CLOS de Wahagnies Hand Création 1966	1 équipe National 3 209 / 238 / 253 dont 137 -18 ans 40 bénévoles 6 entraîneurs	86 760 € Subv M/R/Sponsors 84 854 €	5 000 €	5 000 €
La Patriote de Templeuve Basket Création 1904	1 équipe féminine National 2 500 / 515 / 525 dont 400 -18ans 18 bénévoles 15 entraîneurs	239 910 € Subv M/R/Sponsors 183 000 € -	Convention d'objectifs	

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le

ID : 059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE



Sports individuels	Nationale	BP 23-24	Subvention	Avis de la
	Nbr licenciés	Frais engagés en compet	demandée	commission
	bénévoles - entraîneurs diplômés	nationales		
		Bilan 22-23		
Cysoing Gym Saint Evrard Création 1913	Compétitions relatives	92 402 € subv M	8 000 €	2 000 €
	à 2 fédérations	Frais engagés 33 470 €		
	Niveau équivalent N1	78 565 €		
	350 dont 340 -18ans			
	80 bénévoles 4 entraîneurs			
Kick Thai Boxing du Pévèle Création 06/2009	13 compétiteurs en Championnat du	37 155 €	2 000 €	2 000 €
	monde à Istanbul et ch. de France	Frais engagés 19 000 €		
	193 adhérents dont 103 -18ans	Budget N-1 : 28 905 €		
	8 bénévoles 6 entraîneurs			
TOTAL	Sport de Haut Niveau			16 500 €

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2025_004
Objet :	Octroi de subventions 2025 - Clubs sportifs de haut niveau
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-01-23 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : BC_2025_004.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	149 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Subv 2025 Sport HN.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250123-BC_2025_004-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	47.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	23 janvier 2025 à 11h36min30s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	23 janvier 2025 à 11h38min24s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marjorie
En attente de transmission	23 janvier 2025 à 11h40min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 janvier 2025 à 11h40min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 janvier 2025 à 13h32min07s	Reçu par le MI le 2025-01-23

